

2015-2016 Stratégie ministérielle de développement durable

1. Aperçu de l'approche du gouvernement fédéral en matière de développement durable

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) 2013-2016](#) présente les activités de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Conformément aux objectifs de la Loi qui visent à rendre le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent et plus responsable envers le Parlement, CEPMB appuie la mise en œuvre de la SFDD par l'entremise des activités figurant dans ce tableau de renseignements supplémentaires.

La Stratégie ministérielle de développement durable présente les résultats pour le thème IV – Réduire l'empreinte environnementale.

Thème IV : Cibles et stratégies de mise en œuvre

Cible 7.2: Achats écologiques

À compter du 1^{er} avril 2014, le gouvernement du Canada continuera de prendre des mesures pour intégrer les facteurs environnementaux à ses achats, conformément à la Politique d'achats écologiques.

Mesure du rendement

Résultat prévu

Approvisionnement, utilisation et élimination des biens et services d'une manière respectueuse de l'environnement.

Indicateur de rendement	Niveau de rendement atteint
Approche ministérielle pour approfondir la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques en place à compter du 1 ^{er} avril 2014.	
Nombre et pourcentage de gestionnaires et de chefs fonctionnels chargés des achats et du matériel dont l'évaluation du rendement comprend un soutien et une participation aux achats écologiques, au cours de l'exercice 2015-2016.	Nécessite de l'attention Cible : 100 % (2 personnes) Resultat : 50 % (1 personne)

Cible du ministère concernant les achats écologiques

7.3.1.3. Maintenir ou améliorer les approches existantes relatives aux pratiques écologiques en milieu de travail (p. ex., ratio d'imprimantes, utilisation de papier et réunions écologiques).	
Indicateur de rendement	Niveau de rendement atteint
Nombre de feuilles de papier achetées ou consommées par employé de bureau au cours de l'exercice de référence	Référence – consommation interne de papier par employé de bureau en 2011–2012 10 317,5 feuilles par employé par année
	Dépassé – consommation interne de papier par employé de bureau en 2015-2016 5 304 feuilles par employé
Pourcentage cumulatif de réduction de la consommation de papier par employé de bureau par rapport à 2015–2016	Réduction de 51 % de la consommation de papier par employé de bureau
Élaborer et adopter un guide des réunions écologiques en date du 1er avril 2016	Reporté